

Compte rendu de la réunion du bureau syndical de l'ASL 'Le Manet Résidence'

Date: 08/09/2010

Présents: **Malik AID, Jérôme BONE, Serge MERLIN, Christian ROZE**

Points abordés:

1. Espaces verts

Nouveau chef de service Inserpro; ne passe pas bien. Recadrage à faire par Malik.
Factures Inserpro non payées. Point fait avec EIC par Malik et Christian le 9/09 au matin.
Mise en relation entre les comptables EIC et Inserpro. Attente compte rendu.

2. Ravalement

Trop de dérivés: Enduits de coloris variés. Portes d'entrée ou de garage ne respectant pas les couleurs. Non au tout blanc, meilleur marché mais trop banal. Recadrage à effectuer lors de la prochaine AG.

Enduit façades: Ref 7043 Pancryl de La Seigneurerie.

Boiseries et volets extérieurs: blanc

Portes de garage ou d'entrée: Vert = RAL6011, Rouge = RAL3011, Bleu = RAL5003

3. Eclairage public

Le problème semble réglé.

Affaire à suivre. Informer par la gazette. Pour signaler une panne d'éclairage public:

<http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/urbanisme/voirie/eclairage-public/>

4. Fête de la résidence:

Comme chaque année, notre petite fête personnalisée a été un succès. Jérôme récupère les photos et place celles-ci sur le site.

5. Stationnement des voitures:

Pose parfois quelques problèmes de stationnement sur trottoirs ou abusifs. Il est demandé aux copropriétaires de veiller à s'arranger entre eux pour un minimum d'inconvénients.

Le recours à la police municipale est à éviter sauf cas de voiture ventouse. En effet, il faut savoir que la mise en place d'un parking payant par la commune présenterait plus d'inconvénients que d'avantages pour les résidents.

Peux-t-on inciter les résidents à limiter le nombre de véhicules par pavillon ?

Attention: garer camping car, camion ou caravane dans les rues de notre résidence est interdit.

6. Départs et emménagements nouveaux:

Liste des partants et des arrivants à réclamer au syndic et par Christian.

Nous envisageons de réunir les nouveaux arrivants en signe de bienvenue.

7. Butte occupée parfois, par des jeunes:

En cas de nuisance sonore ou autre, aller voir ces jeunes et leur rappeler qu'on tolère leur séjour sur la butte sous réserve de respect du voisinage:

Pas trop de bruit, pas de dégradation, débarras du terrain de tous restes (bouteilles, papiers, etc ...). Action de Serge qui est voisin de la butte, accompagné de Christian ou de l'un d'entre nous si nécessaire.

8. Rappel adresse du site web de l'ASL: <http://asl.lemanet.free.fr>

9. Calendrier de nos prochaines réunions: **Mercredi 20 octobre**,
AG prévue le 18 novembre 2010.